

## Contact presse :

Béatrice Pinteno • 04 30 49 13 60

[beatricepinteno@syndicat-centre-herault.org](mailto:beatricepinteno@syndicat-centre-herault.org)

Syndicat Centre Hérault

04 67 88 18 46

[www.syndicat-centre-herault.org](http://www.syndicat-centre-herault.org)



Syndicat Centre Hérault

## La déchèterie de Paulhan ferme : celle d'Aspiran, plus spacieuse et moderne, prend le relais

**Dans le cadre de la réhabilitation et la réorganisation de son réseau de déchèteries, le Syndicat Centre Hérault, en charge du traitement des déchets sur le territoire des Communautés de communes du Clermontais, de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois et Larzac, ferme définitivement la déchèterie de Paulhan qui n'était pas conforme aux nouvelles normes le samedi 25 mars prochain. Les usagers devront dorénavant se rendre à la déchèterie d'Aspiran ou du Pouget. La nouvelle déchèterie d'Aspiran, qui remplace l'ancienne, offre un service alliant sécurité et praticité. Ce nouvel équipement est l'occasion pour les habitants de prendre de bonnes habitudes de tri pour leurs déchets occasionnels.**

### Un service rationnel et performant

Les élus du Syndicat Centre Hérault, qui représentent les 76 communes du territoire, ont décidé de fermer la déchèterie de Paulhan définitivement le 25 mars, comme précédemment les déchèteries de Cabrières, Saint-Jean-de-la-Blaquière et Aniane. Entre Paulhan et Aspiran, ils ont choisi de conserver une déchèterie sur Aspiran car elle faisait partie d'un ensemble intégrant le siège du syndicat, la plateforme de compostage et le site des inertes. La déchèterie de Paulhan, quant à elle, était moins fréquentée et plus isolée des autres sites. Le maillage a été repensé afin d'avoir un budget suffisant pour réhabiliter les déchèteries restantes tout en offrant un service performant et équivalent pour tous. Les déchèteries sont des installations classées pour la protection de l'environnement, qui doivent respecter de nombreuses évolutions réglementaires qui ont un coût. Cette réorganisation du service déchèteries a été réalisée de façon rationnelle en tenant compte aussi des distances que doivent parcourir les usagers pour se rendre en déchèterie.

### Une grande déchèterie pour tous créée sur un modèle innovant

La nouvelle déchèterie d'Aspiran, qui se trouve juste à côté de la précédente, est ouverte depuis le lundi 27 février. Elle est plus spacieuse afin de recevoir les déchets d'un plus grand bassin de population. D'une surface de 8 400 m<sup>2</sup>, la déchèterie d'Aspiran est deux fois plus grande que l'ancienne. Sa taille se justifie aussi par la multiplication des flux de déchets triés en déchèterie. Ils sont passés de 4 à 21 en quelques années, ce qui permet de valoriser davantage de matières. Parmi les nouveaux flux de déchets, on a, par exemple, le tri du bois réparti en deux flux: le bois traité et non traité. Le mobilier usagé, qui allait avant aux encombrants, a également sa propre filière de valorisation. L'accueil et la gestion du site est faite par des agents formés pour gérer tous ces flux de déchets.

Pour le dépôt et la collecte des déchets, le Syndicat Centre Hérault a choisi de concevoir la déchèterie en casiers. La déchèterie d'Aspiran est ainsi la quatrième déchèterie créée en casiers sur le territoire, après les déchèteries de Le Pouget, Gignac et Montarnaud. Le système en casiers est un modèle innovant créé par le syndicat. Des casiers de plain-pied remplacent les bennes, ce qui simplifie le dépôt des déchets qui se font à même le sol. Des bandes colorées, matérialisées au sol, permettent aux usagers de stationner le temps de leur dépôt. La collecte des déchets, qui se fait par l'arrière des casiers, évite la manipulation de bennes et la proximité avec les usagers. Une tournée permet de vider régulièrement les casiers des déchèteries concernées et de réaliser ainsi des économies en temps et en transport.

### Prendre de bonnes habitudes de tri en déchèterie

La déchèterie d'Aspiran offre ainsi un équipement neuf et sécurisé aux usagers pour tous leurs déchets occasionnels autres que les déchets ménagers : végétaux, gravats, bois, déchets chimiques et électriques, encombrants, etc. Tous ces déchets ne doivent surtout pas être jetés dans les bacs gris ou au pied des colonnes de tri. Ils augmentent le coût de la collecte et du traitement des déchets ménagers. Les amener en déchèterie est un geste citoyen qui permet de les recycler ou de les faire traiter par des entreprises spécifiques lorsqu'ils sont dangereux pour l'environnement et la santé. Le mieux est de trier les déchets chez soi, avant de se rendre en déchèterie. En cas de doute sur le tri, on peut compter sur le professionnalisme des agents de déchèteries qui conseillent et encadrent les usagers, pour faciliter leurs dépôts.